Professionnel

Mme Corinne LEBRESNE

Psychomotricien/ne
Les Pieux

CONTACT

N° RPPS: 509600532
Route du Rozel
50340 Les Pieux
Tél. : 06 72 79 97 81
E-mail : corinnelebresne@gmail.com
Site web : https://psoc.fr/

ÉQUIPES

- Membre d'un pôle santé

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Modalités de prise de RDV

- Téléphone
- SMS
- E-mail

ACCESSIBILITÉ

EN AMONT

- Possibilité d'effectuer des consultations à domicile

SE RENDRE SUR PLACE

Transport et stationnement

À moins de 100m, il y a :

- Des places de parking adaptées aux personnes en situation de handicap

Cheminement extérieur

Chaussée

La chaussée est non meuble.

Trottoirs

Les trottoirs sont surbaissés aux passages piétons.

- Le passage piéton dispose d'une bande podotactile
- Les abords du cabinet sont éclairés

Avant d'entrer dans le bâtiment

Il y a un espace suffisant pour qu'une personne en fauteuil roulant puisse manœuvrer.

La porte d'entrée du bâtiment est :

- Automatique

L'appel à la porte du bâtiment s'opère à l'aide :

- D'un interphone

Dans le bâtiment

Le cabinet est situé au -1 er étage.
Il y a 2 porte(s) à franchir pour accéder au cabinet.
La largeur de passage la plus faible est de 80 cm.
Un fauteuil peut tourner et le sol est lisse

L'éclairage intérieur du bâtiment est :

- Permanent

Une signalétique est assurée au moyen :

- de pictogrammes
- d'indications visuelles

Ascenseur

La largeur totale des portes de cet ascenseur est de 100 cm. La profondeur de la cabine est de 218 cm.
Le bouton de commande est situé à 100 cm du sol.
Les boutons disposent d'une signalétique en braille
L'ascenseur dispose d'un système d'annonces vocales.
Les portes de l'ascenseur sont contrastées par rapport au mur.

A l'intérieur l'accès au cabinet :

- se fait par plusieurs marches

Sécurité

Les parties vitrées sont repérées.

ACCUEIL

- Présence d'une personne à l'accueil
- Un professionnel peut guider/accompagner le patient
- La hauteur du comptoir est surbaissée

ORIENTATION DANS LE CABINET DE SANTÉ

La porte d'entrée est :

- manuelle

Cheminement

L'espace est suffisant pour qu'une personne en fauteuil puisse manœuvrer.

CONSULTATION

- La présence d'un accompagnant lors de la consultation ou des soins est acceptée.

Un transfert de personnes est possible à l'aide :

- moyens humains
- moyens techniques

La consultation et la réalisation des soins peuvent être effectuées

- sur un lit ou un brancard
- sur un fauteuil roulant

Dernière mise à jour le 5 juillet 2019

Lien de la fiche sur le site RSVA : https://rsva.fr/acteurs/mme-corinne-lebresne/